



S A I N T
BÉNIGNE

Nouvelle année, nouvelle identité

Bulletin municipal
Année 2022

Le sommaire

Sommaire	2
Mot de Mme le Maire	3
La commune	4 et 5
Etat-civil (naissances, mariages, décès)	6 et 7
Les tarifs	8
Compte administratif	9
Formalités administratives	10
Déclarations, permis de construire	11
Centre communal d'action sociale	12
Bibliothèque	13
Urbanisme	14
CPINI	15
Travaux, investissements	16
Voirie	17
Ne brûlez pas	18
Journée nettoyage	19
Communication	20 et 21
Entreprises et commerces	22 et 23
Ecole	24 à 27
La Cantine	28
Sou des écoles	29

Accueil périscolaire	30
Laine et petites mains	31
La Rando	32
Saint-B.E.A.A.L.	33
Rantanplan	34
Cavaliers de Pré Fleuri	35
Société de chasse	36
Paroisse	37
Conscrits	38
Amicale de Sapeurs-pompiers	39
Anciens combattants	40
Les jaunes et bleus	41
Don du sang	42
Croix rouge	43
Port des repas, transport	44
La MARPA	45
Comité de jumelage	46
Maison de l'eau et de la nature	47
Natura 2000	48
Calendrier des fêtes	49 et 50
Classe en zéro	51

Commission du bulletin :

Emily Unia, Catherine Pommet, Géraldine Malterre, Jean-Paul De Sousa, Philippe Vilard
Frédéric Delalande, Stéphanie Dey.
Maquette et PAO : Charles Mathey.

Responsable de la publication : Le maire, Emily Unia.

Le mot de Madame le Maire



Cette année encore, la pandémie nous a forcés durant ces longs mois et ces périodes de confinement, comme tout le pays, à nous adapter. Les agents communaux ont permis la continuité des services publics dans tous les domaines dont nous avons la compétence, y compris l'école, nous les en remercions.

Ce bulletin permet de revenir sur les investissements et travaux engagés par la collectivité et notamment au niveau de l'école. Vous retrouverez la présentation des associations communales, leurs bilans et projets auxquels nous espérons tous participer cette année. Les entreprises du territoire sont elles aussi répertoriées afin de souligner l'importance du tissu économique sur notre commune et la multiplicité des entreprises, des artisans et des agriculteurs qui façonnent nos paysages.

Nos associations sportives, culturelles, de lien tout simplement social, ont été durement touchées par une inactivité de plusieurs mois. Ces périodes nous font d'autant plus réaliser l'importance de nos associations en termes d'attractivité, de vivre ensemble, de sociabilisation et de dynamisme communal.

Les associations scolaires, la garderie, le sou des écoles et la cantine ont mobilisé des bénévoles qui ont eu envie de s'engager pour les autres et de nouveaux modes de gestion ont été trouvés pour l'accueil périscolaire.

La bibliothèque s'est renouvelée en réaménageant ses locaux et a pu reprendre son lien avec l'école, essentiel aux enfants, aux bénévoles et aux enseignants.

Vos élus ont mené à bien les projets prévus et veillé à l'entretien de notre commune. Les investissements réalisés sont le fruit d'une gestion rigoureuse.

Concernant la communication, élément important dans ces moments de crise, nous nous sommes attelés à la création d'une application pour communiquer de manière plus instantanée auprès de la population avec panneau pocket. Notre site internet a vu le jour après plusieurs mois de travail pour vous offrir un outil lisible et utile.

Nous avons innové avec la création d'une vidéo de présentation de Saint-Bénigne, filmée par drone.

La commune possède désormais un logo, une identité visuelle qui reprend les marqueurs forts de notre territoire. Une commune rurale, agricole qui dispose d'un patrimoine bâti et qui a la chance d'être pourvue de prairies humides protégées, classées en zone Natura 2000. Cette zone est ainsi représentée par le courlis cendré, oiseau emblématique de notre territoire.

En 2022, les travaux de rénovation énergétique de l'école vont débuter. Cet investissement conséquent permettra un fonctionnement optimal de nos installations de chauffage. Ce projet ambitieux et nécessaire nous inscrit dans une démarche environnementale et offre à nos enfants et aux enseignants un cadre de travail de qualité.

Une réflexion plus générale sur l'aménagement de notre centre bourg est engagée avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Il nous faut nous projeter sur l'aménagement du centre bourg, définir nos souhaits pour l'avenir des bâtiments communaux et de leur fonction en tenant compte de l'augmentation de notre population.

Enfin, le dossier de création d'un city stade et de sécurisation de la traversée de la RD2 avec la création d'un plateau sont engagés.

Je vous souhaite au nom des agents communaux et des élus municipaux une bonne et heureuse année 2022, pleine de projets, de réussite, de santé et nous l'espérons de plus de sérénité et de moments de convivialité.

Emily Unia

COMMUNE DE SAINT-BÉNIGNE - 01190



1315 Habitants
Altitude : 206 mètres
Superficie : 16,49 km²



SECRETARIAT DE MAIRIE :

Lundi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Mardi et Jeudi fermé au public.
Mercredi de 9 à 12 heures.
Vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Secrétaires :
Mmes Evelyne Sixdenier, Stéphanie Bard

Adresse:
1, Mairie-Prairie. 01190 Saint-Bénigne
Téléphone : 03.85.30.33.27
e.mail : stbenigne01@orange.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire : Emily Unia
Première adjointe : Catherine Pommet
Deuxième adjoint : Gilles Fontaine
Troisième adjoint : Géraldine Malterre
Quatrième adjoint : Philippe Vilard

Conseillers Municipaux :
Christian Brouillard, Frédéric Delalande, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Amélie Fêvre, Alain Michel, Chantal Chatagnier, Christian Perdrix, Christelle Vaucher, Jean-Paul De Sousa.



Les AGENTS DE LA COMMUNE :

Agents des services techniques :
M. Rodolphe Coron
ATSEM :
Mmes Adeline Gautheron et Sandrine Casabella

Agent polyvalent :
Mme Maria Cerqueira



LES SERVICES :

Ramassage des ordures ménagères : le lundi. Déposer les bacs sur la voirie le dimanche soir.
Bacs roulants "agréés par le service" déposés aux points prévus par le Conseil municipal.
Lundi férié : ramassage le mercredi matin suivant le jour férié.
Tri sélectif : plates-formes à côté de la mairie et au lieu-dit Champ de Saint-Bénigne



DÉCHETTERIE :

Intercommunale :
Ouverte à Pont-de-Vaux, rue Notre-Dame.
Du lundi au vendredi : de 14 à 18 heures
Le Samedi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures



SAPEURS-POMPIERS :

Centre de première intervention non intégré
Responsable du C.P.I.N.I. :
Lieutenant Christian Perdrix



ÉCOLE PRIMAIRE :

Directrice :
Mme Ariane Chalaye
03.85.30.93.00

Professeurs des écoles :

PS-MS : Mme Boyat / Mme Monnet - MS-GS : Mme Claus - CP : Mme Darbon - CE1/CE2 Mme Benoît A. / Mme Benoît L. - CE2/CM1 : Mme Chalaye / Mme Monnet - CM1-CM2 : Mme Gerin / Mme Venet.

Service cantine : Mmes Marion Tardy, Sandrine Martinod, Ghislaine Siwvzak.
Interclasse : Mmes Adeline Gautheron, Maria Cerqueira et Sandrine Casabella



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Directrice : Ludivine Boyat
Responsable de site : Anthony Périer
Matin : de 7 h 30 à 8 h 30.
Après-midi : de 16 h 15 à 18 h 45.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Cour de la mairie. Responsables Joële Jomain et Evelyne Marceau.
Lundi : de 14 h à 17 heures.
Mercredi : de 14 h à 16 heures. Samedi de 10 h à 12 heures.
Vacances scolaires : ouvert uniquement le mercredi et samedi, sauf aménagement.



SALLE MULTIFONCTION :

Locations et réservations par écrit auprès du secrétariat de mairie. Tél. 03.85.30.33.27.
La commune ne loue pas de vaisselle hors de la salle multifonctions.

ASSOCIATIONS LOCALES :

Alliance Carpiste Bresse-Saône :	M. Julien VERNUS
Amicale des pompiers :	M. Patrick NUGUET
Amicale des supporters :	M. Didier LETHENET
Anciens Combattants :	M. André RIAZA
Cantine scolaire :	M. Jean LEDUGNE et May JOURNAUX
Cavaliers de Pré Fleuri :	M. Dominique PONCET
Conscrits :	Mlle Alexandra FÉLIX
C.U.M.A. :	M. Christian BROUILLARD
Accueil périscolaire :	Mme Ludivine BOYAT
Laine et petites mains	Mme Evelyne MARCEAU
La Rando :	Mme Jeannine MATHEY
Lire Ici et Là :	Mme Danielle BAISSARD
Ran Tan Plan :	M. Roland MOREL
Saint-Bé.A.A.L. :	Mme Arlette DENIS
Société de chasse :	M. Jean-François FORAY
Sou des écoles :	Mmes Laure MOREL et Olivia SARRAZIN
Syndicat agricole :	M. Dominique PONCET
Val Heureux	Mme Bernadette PAUGET

Correspondants divers :

La Voix de l'Ain Charles Mathey 550, Mairie-Prairie St-Bénigne - 06.59.84.78.82 - 09.65.03.15.44.
charles.mathey800@orange.fr

LE PROGRÈS Heidy Lacroix. 06 19 21 23 00 - heidy.lacroix@yahoo.com

Naissances

Gabriel GARCIN
né le 7 mars 2021
Fils de Pascal GARCIN et Charline POMATHIOS

Loan FERRERO
Né le 11 mars 2021,
Fils de Yannick FERRERO et Céline RUMEUR,

Charly TATON
Né le 29 avril 2021,
Fils de Léo TATON et Marine LAURIER,

Joséphine DOTHAL
née le 31 mai 2021,
Fille de Jilly DOTHAL et Elsa GUERRA,

Thomas Ari DUMONT
Né le 10 juin 2021,
Fils de Rémi DUMONT et Karine CHEVRET,

Evan Philippe OLIVIER
Né le 14 juin 2021
Fils de Jean-Philippe OLIVIER
et Mélanie SZKUDELSKA,

Juliann LUCIO ORSETTI
Né le 12 septembre 2021,
Fils de Miguel LUCIO et Aurélie ORSETTI,

Léo Joris GIRAL
Né le 11 octobre 2021,
Fils de Jérôme GIRAL et Aurélie BROUILLARD,

Aurèle ROCHETTE,
Né le 14 novembre 2021,
Fils de Antoine ROCHETTE
et Cyrielle BLANCHARD

Joris BASSET
Né le 15 novembre 2021,
fils de Loïc BASSET et Tiffany DESBROSSES,

Axel VELON
Né le 19 novembre 2021,
Fils de Benjamin VELON
et Delphine GUILLERMIN,

Mariages

Antoine ROCHETTE et Cyrielle BLANCHARD
le 22 mai 2021

Jean-Paul DE SOUSA et Corinne PACOREL
le 22 mai 2021

Pascal GARCIN et Charline POMATHIOS
le 12 juin 2021

Thierry HEBERT et Lobna DAHECH
le 21 août 2021

Pacs

BAFFERT Florent et MULLER Clara
le 23 juin 2021

MALLARD Audrey et THEURILLAT Alexa
le 26 novembre 2021

Décès

René Julien FAUSSURIER
le 9 janvier 2021 à Pont-de-Vaux

Pierre Bénédicte FORAY
le 19 janvier 2021 à Pont-de-Vaux

Patrick GUILLON
le 20 janvier 2021 à St-Bénigne

Patrice FORAY
le 5 février 2021 à St-Bénigne

Mireille DOURY épouse DESGRANGES
le 15 février 2021 à St-Bénigne

Lucien Albert MAUGUIN
le 21 août 2021 à Mâcon

Philippe BLANCHARD
le 26 août 2021 à Mâcon

Jean-Pierre Maurice DEGRANGE
le 28 octobre 2021 à St-Bénigne

Yvette Madeleine LAURENT épouse FAUSSURIER
le 3 décembre 2021 à Pont-de-Vaux

Eveline BOURROUX
le 14 décembre 2021 à Mâcon

LES TARIFS 2022

Ces tarifs ont été adoptés par le conseil municipal
dans sa délibération du 18/11/2021

Désignation	Locaux	Extérieurs
Salle Multifonction	2022	
Week-end		
Salle Multifonction dans son ensemble	500	700
Petite salle + cuisine	250	400
Petite salle	150	300
Grande salle +cuisine +bar	400	600
Grande salle + bar	300	500
Préau + bar	200	350
Salle de réunion	50	80
Salle multifonction pour A.G. ou séminaires	150	300
Location vaisselle (prix par personne)		0,50
Remorque-frigo	50	50

Cimetière	
2 m3 / 30 ans	91
Columbarium	
1 case / 30 ans	632
1 cavurne / 30 ans	328
Jardin du souvenir	
1 inscription / 30 ans	125
Assainissement	
PAC constructions nouvelles :	
Immeuble simple :	
1 logt ou local professionnel	941
Immeuble collectif :	
1er logement ou local professionnel	941
2me logement ou local professionnel	923
3me Logement ou local professionnel	847
Frais de branchement contructions existantes	
1 logement ou local professionnel	754
2 logements ou locaux professionnels	1110
3 et 4 Logements ou locaux professionnels	1479
5 Logements ou locaux professionnels et +	1849
Frais de branchement constructions nouvelles	
Montant de travaux facturés à la commune	
Fonctionnement	
Abonnement annuel 01/04/N - 31/03/N+1	99
Le m3	1,42
Photocopieur	
La page	0,18

COMPTE ADMINISTRATIF

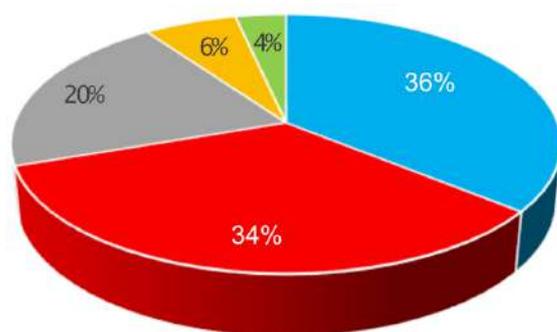
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la commune pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020. Le compte administratif 2020 a été approuvé par le conseil municipal le 15 avril 2021.

La section de fonctionnement représente la gestion des affaires courantes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

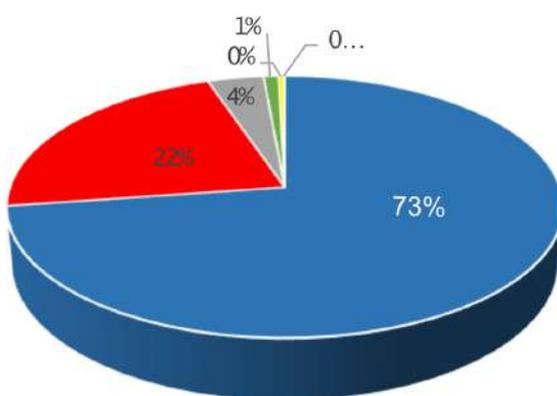
Total des dépenses : 512 198,31 €



■ Charges de personnel	183 821,69 €
■ Charges à caractère général	173 312,12 €
entretien, consommation des bâtiments communaux, achats matières premières et fournitures	
■ Autres charges gestion courante	104 615,48 €
indemnités des élus, subventions versées aux associations	
■ Atténuation de produits	32 661,00 €
reversements des produits fiscaux	
■ Charges financières	17 788,02 €
intérêts des emprunts à rembourser	

SECTION DE FONCTIONNEMENT. - RECETTES

Total des recettes : 668 449,53 €



■ Impôts et taxes.....	486 115,00 €
impôts locaux des ménages et des entreprises	
■ Dotations et participations.....	147 664,53 €
dotations versées par l'Etat et diverses subventions	
■ Autres produits de gestion courante	25 117,00 €
revenus des immeubles communaux (loyers ...)	
■ Produits exceptionnels	6 626,71 €
dons, remboursements de sinistres par assurance ...	
■ Produits des services	2 474,89 €
prestations fournies (vente de bois, location salles.....)	
■ Atténuation de charges	451,40 €

Formalités administratives

Recensement militaire obligatoire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Ce recensement se fait entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3ème mois suivant le mois de naissance. Cependant, vous pouvez toujours « régulariser » votre situation jusqu'à vos 25 ans. Vous devez vous présenter au secrétariat avec :

- Le livret de famille
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau...)

L'attestation de recensement doit être conservée par vos soins. Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, veillez à donner des copies et jamais l'original de l'attestation.

Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions pour être électeur sont remplies..

Elections

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur le site du service public.

L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public :

service-public.fr

Carte d'identité et passeport

Prendre rendez-vous auprès des mairies habilitées : Pont de Vaux, Montrevel en Bresse, Mâcon.

Le dossier de demande doit être déposé par la personne qui en fait la demande, pour un relevé d'empreinte.

Validité prolongée à 15 ans pour les cartes délivrées aux majeurs après le 1er janvier 2014 (attention, certains pays n'acceptent que les cartes d'identités valides, pensez à vérifier).

Pas de changement pour les mineurs (validité 10 ans). Délai d'obtention de 1 à 2 mois.

Sortie du territoire des mineurs

Il est désormais obligatoire pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Merci de bien vouloir vous présenter en mairie afin que nous puissions vous accueillir et vous donner des renseignements d'ordre général sur le fonctionnement de notre collectivité

DÉCLARATIONS - PERMIS CONSTRUIRE

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- Christian BOURCIER, 421 Mairie Vignes des Mares, ZL384, construction d'une piscine
- ATC France, le Bletonnée, ZB190, antenne téléphonie mobile
- Gilles GUICHARD, 1018 Marie Prairie, AD25, portail
- Loïc GUILLON, Champ de Saint Bénigne, ZM 291, plateforme
- Jimmy FEVRE, 631 Mairie Terres de l'Alouette, ZH264, panneaux solaires
- William MILLET, 276 lotissement le Village, ZH467, pergola
- Jonathan FAUVIN, 234 lotissement le Village, ZH489, portail + mur
- Michel VERNOUX, 1845 Moulin Mairie, ZH394, clôture grillage
- EDF ENR, Lotissement Champs de Saint Bénigne, ZM257, panneau photovoltaïque
- Malik FRECAUT, 377 A Champs de Saint Bénigne, ZM299, clôture + portail
- Hubertus MAASSEN, 1012 Mairie Prairie, AD27, remplacement tuiles + puits de lumière
- Claire PACOREL, 335 Champs de Saint Bénigne, ZM268, modification façade
- Colette CŒUR, 932 Mairie Vignes des Mares lot 8, ZC614, auvent accolé
- Jean-Marie FORAY, les Cornalières, ZB100 et ZB193, division en vue de construire
- Clotilde PUGET, 932 Mairie Vignes des Mares lot 27, ZC626 et ZC453, clôture
- Gilles GUICHARD, 1018 Mairie Prairie, AD25, clôture
- Jérémy FOILLERET, Le Meix Lurias Sud, ZH55 et ZH56, division en vue de construire
- Laurent LARONZE, 45 Lotissement le Village, ZH450, pergola
- Cédric DEY, 145 Creux Gonin Ternant, ZC563, extension garage
- Roland DESMARIS, 914 Croix Ravier Villeneuve, ZL161, clôture
- Carolyne MORGADO, 133 A les Raviers, ZH337, isolation extérieure + pose volets roulants
- Jean-Pascal JOLIVOT, 870 b Mairie Vignes des Mares, ZC540, clôture + portail
- ISOWATT, 583 Creux Gonin Ternant, ZL173, installation photovoltaïque
- EDF ENR, 749 Léal le Bourg, ZE174, installation générateur photovoltaïque
- ABC ENERGIES, 2 lotissement Champs de Saint Bénigne, ZM256, installation photovoltaïque
- Dominique et Patricia BERTIN, 730 Château d'Eau Montrin, ZN141, fermeture terrasse
- SAS CHONCHON, les Plantes, ZM296, modification façade + création d'ouverture + clôture
- Anthony MOREL, 1693 Moulin Mairie, ZB498, clôture + portail
- Jacques ROBIN, 71 les Contours, ZI240, clôture
- Thierry ALAMAGNY, 1185 route de Chavannes, ZM276, installation photovoltaïque
- ENERGY GO, 1222 route de Saint Trivier, ZH215, isolation par l'extérieur
- Sébastien VIDAMENT, 1241 Croix Ravier Villeneuve, ZL308, piscine
- Joël GUILLERM, 1280 A Mairie Prairie, AD12, pose d'une fenêtre de toit
- Bouziane BENAMEUR, 932 Mairie Vigne des Mares, 6 lotissement les Bonnots, ZC612, avancée de toit

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Christian DUBOIS, Lotissement le Clos Mallot lot 5, ZC680, maison individuelle
- Thomas LEMOINE, 1027 Creux Gonin Ternant, ZL387, maison individuelle
- Franck TRICOCHÉ et Ivan GAILLARDON, Eglise Montaplan, ZN150, maison individuelle
- Bruno et Pascaline NEVEU, 87 Lotissement le Village, ZH452, extension + véranda + piscine
- Jason STEPHAN et Marilyn GUICHARD, Mairie Terres de l'Alouette, ZL554, maison individuelle
- Matthieu et Adeline BERTHET, Eglise Montaplan, ZN149, maison individuelle
- Arthur THIERY et Elodie BONNELLY, Le Village, ZH488, maison individuelle
- Grégory et Gabrielle COQUARD, Lotissement le Château, ZH150, maison individuelle
- André et Roselyne DANIEL, Montrin, AH44, maison individuelle
- Abdelmajid RABEH et Lisa COULON, Aux Petites Varennes, ZN152, maison individuelle
- Janine BESSARD, Lotissement le Clos Mallot lot 1, ZC684, maison individuelle
- Eric BONNETAIN, Lotissement le Clos Mallot lot 8, ZC667, maison individuelle
- Serge DUCROUX, 9 Curtil Guepy, ZC9, aménagement hangar en habitation
- Céline BERTHET, Eglise Montaplan, ZN148, maison individuelle
- Jean-Marie et Annabelle FORAY, les Cornalières, ZB100 et ZB193, maison individuelle
- Guillaume CHEVRIER et Marine LAUTISSIER, Lotissement le Château lot 5, ZH505 et ZH511, maison individuelle
- Marc BRUNET, 1696 Léal le Bourg, ZH167, extension + piscine
- Nicolas MELLARD, Mairie Vignes des Mares, ZC692, maison individuelle
- Nicolas CARNEIRO, Montrin, AH45, aménagement d'une grange
- CN FERMETURE, le Grand Mollard, ZL 532, fermeture hangar existant
- Jérémy FOILLERET, Le Meix Leiras Sud, ZH 54 et 55, maison individuelle
- Amandine COMPARET, Le Clos Mallot 6, ZC 669, maison individuelle

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En 2021, le CCAS de Saint-Bénigne est composé ainsi :
Emily UNIA est la Présidente du CCAS,

5 élus au niveau du conseil municipal dont : Chantal Chatagnier, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Géraldine Malterre, Christelle Vaucher.

5 habitants de la commune, bénévoles : Patrick Brocard, Jean-Luc Degay, Christiane Dumont, Didier Fremiot, Gérard Vattier.

Cette année 2021, dans la continuité de 2020, a été, une fois de plus, une drôle d'année pour chacun d'entre nous et plus particulièrement pour nos aînés, parfois isolés et loin de leur famille.

C'est pour cela que le CCAS a souhaité être encore plus présent auprès d'eux.

2021 a été marquée par la reprise du repas des aînés. Il s'est déroulé samedi 27 novembre à midi et ce, dans le respect des règles sanitaires : port du masque et présentation obligatoire du pass sanitaire à l'entrée de la salle multifonction.

Une petite soixantaine de personnes y a participé ; la proximité du repas, la gestion des absents de dernière minute et la livraison des colis de Noël n'a pas été facile à organiser pour les membres du CCAS.

Cette journée animée par le duo Orchestra a fait le bonheur du plus grand nombre. Les convives, avec beaucoup de ferveur, ont repris en cœur des chansons d'hier et d'aujourd'hui. A cela, s'est ajouté un spectacle surprise offert par une troupe d'improvisateurs en herbe : des histoires créées à partir des mots donnés par le public lequel d'ailleurs s'est beaucoup amusé à écouter ces récits inventés de toutes pièces. Ces deux interventions ont été très appréciées par l'assistance.

En 2021, les permanences du CCAS du samedi matin, de 11 à 12 heures, ont repris. Elles ont lieu en mairie et sont assurées par deux membres du CCAS. Ouvertes à tous, chaque résident de la commune peut solliciter le CCAS dès lors qu'il a des besoins spécifiques, des interrogations concernant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap.

Le CCAS a su tisser des liens avec les assistantes sociales du Conseil Départemental de l'Ain situées au centre Départemental de la Solidarité à Pont de Vaux. Le CCAS de St Bénigne fait le relais entre les travailleurs sociaux et les personnes ayant besoin d'une étude plus approfondie de leur situation et ce afin d'avoir des réponses adaptées à leurs demandes. Le CCAS est intervenu en 2021 sur plusieurs situations particulières et a su répondre favorablement aux demandes des intéressés.

Pour rappel, le CCAS a une ligne budgétaire spécifique en fonction des projets à venir d'une année à l'autre à laquelle s'ajoutent les dons des particuliers.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme pour tous les secteurs, la pandémie a impacté le fonctionnement de la bibliothèque.

Pour autant, les bénévoles ont continué à œuvrer.

Joële Jomain et Evelyne Marceau-Chrétin ont suivi la formation « Aménager la bibliothèque » dispensée par la DLP de l'Ain.

Elles ont préparé un projet de réaménagement et l'ont présenté à la municipalité et aux autres bénévoles.



Ce projet ayant fait l'unanimité, toutes ont œuvré pour sa mise en place, avec l'aide pour les charges lourdes de Gilles Fontaine, Adjoint et Rodolphe Coron, Agent communal.

Le nouvel aménagement a fait le ravissement de tous.

Dès que l'autorisation de rouvrir les bibliothèques a été donnée, les bénévoles ont accueilli les lecteurs, dans le respect des règles sanitaires, et dès la rentrée scolaire 2021-2022, elles ont de nouveau pu recevoir les élèves pour leur plus grand bonheur.

La situation évoluant favorablement, en septembre il a été décidé d'organiser les spectacles annuels.

Grâce à l'aide tant financière que factuelle de la Communauté de Communes Bresse et Saône et des Municipalités, les communes réunies de Pont de Vaux, Saint-Bénigne, Sermoyer et Chevroux ont choisi « La Diéselle Compagnie » pour deux représentations, le vendredi 29 octobre 2021, l'après-midi pour les enfants et le soir pour les adolescents et les adultes.

Ces spectacles ont été une réussite, nombreuses personnes y ont assisté et les prestations des comédiennes ont été de grande qualité.

Cette année encore, la Communauté de Communes Bresse et Saône et notre Commune ont maintenu leurs aides financières.

C'est ainsi que la bibliothèque a pu acquérir plus de 175 nouveaux ouvrages.

Nous avons eu le plaisir d'inscrire de nouveaux lecteurs, particulièrement des familles nouvellement

installées à Saint-Bénigne et, en début d'année, de voir une nouvelle bénévole se joindre à l'équipe.



Nous profitons de ce bulletin pour remercier vivement la Mairie, qui offre à la population un endroit de culture gratuite, et nos lecteurs, pour leur fidélité.

Enfin, nous ne nous attendions pas à terminer cette année dans des conditions aussi positives et nous émettons le vœu que 2022 voit notre action se poursuivre et évoluer favorablement.

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION NON INTÉGRÉ

Activité opérationnelle :

22 interventions du 1er janvier au 11 Novembre 2021

14 secours à personnes

2 feux de cheminée

1 inondation

5 destructions de nid de guêpes

Moins de sollicitations du Corps Communal pour cette année 2021. En période de pandémie le CPINI se trouve engagé seulement sur les secours à personnes graves, les interventions d'urgences relatives, les transports étant assurés par une ambulance et 2 sapeurs pompiers du Centre de Secours voisin. L'effectif du CPINI reste stable

suite à la démission de Yoann MASSON pour cause de déménagement et l'arrivée de Romain JOURNAUX ;

Avec 11 sapeurs pompiers inscrits au registre du Centre, le CPINI peut assurer les missions de secours qui lui sont confiées. Kassandra a intégré le CIS de St-Trivier-de-Courtes en double engagement. Apolline a réussi son brevet de jeunes sapeurs pompiers et pourra intégrer notre CPI dès cette fin d'année.

Lilian JSP 2ème année continue sa formation au CIS de Pont de Vaux.

La totalité des hydrants de la commune a fait l'objet d'un contrôle débit pression au début de cette année par le CPI.

En respect des mesures sanitaires imposées par l'épidémie de coronavirus les manœuvres d'évacuation de l'école n'ont pas pu avoir lieu cette année.

Chaque dernier dimanche du mois des manœuvres incendie et secours à personnes permettent de réviser et répéter les gestes de secours qui sont mis en œuvre lors des interventions.



LES SAPEURS POMPIERS RECRUTENT

Renseignez-vous à la
mairie de Saint-Bénigne ou
auprès du chef de Corps
Lieutenant PERDRIX
au 06.11.93.20.94

TRAVAUX INVESTISSEMENTS

CETTE année encore, des investissements conséquents ont été réalisés à l'école sur le plan matériel, pédagogique et entretien des bâtiments.

Dans le cadre du plan de relance pour le socle numérique dans les écoles élémentaires, 10 tablettes et 2 vidéoprojecteurs ont été achetés pour un montant de 8.929€. Grâce à la subvention du Ministère de l'Education Nationale, le reste à charge pour la commune a été de 2.749€. Les classes sont maintenant toutes équipées de vidéoprojecteurs et, en plus de la salle informatique, l'école possède maintenant une classe numérique mobile.

Quelques tables, chaises et bancs ont été remplacés dans certaines classes et 2 espaliers ont complété le matériel sportif. Le montant de cet investissement s'élève à 1.726,21€.

Nous avons également investi dans l'achat de nouvelles tables et chaises à la cantine créant ainsi un gain de place

pour les enfants pour un coût de 2.612,99€. Afin d'accueillir confortablement les classes à la bibliothèque pour les ateliers lecture du lundi, des bancs gigognes ont été installés.

Côté entretien, les moteurs des volets roulants de la classe des MS/GS ont été remplacés pour un montant de 1.965,98€. Des travaux d'extensions du réseau de chauffage pour alimenter les salles de classe qui n'étaient pas encore reliées à la chaufferie granulés bois ont été réa-

lisés cet été pour la somme de 1.510,48€. Toute l'école est à présent reliée à la nouvelle chaufferie.

Enfin, la toiture et la zinguerie d'une partie l'école ont été refaites ainsi que le démoussage des toits de la cantine et de l'école, le tout pour un montant de 23.508,06€. Pour ce qui concerna la réfection de toiture, la commune a bénéficié d'un financement de 30% des travaux par le biais de la DSIL soit 3.604€.

D'autres travaux ont été réalisés, comme l'isolation du réseau hydraulique de chauffage et d'eau chaude au clos Berthet, à l'école et la mairie représentant un montant de 9.406,98€. Déduction faite de la prime CEE, ces travaux ont été pris entièrement en charge.

Enfin, un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle multifonction. Une réunion d'information sur son utilisation sera proposée cette année. Elle sera organisée par les pompiers en direction des élus, agents, enseignants et représentants d'associations.



VOIRIE ET ENTRETIEN

Le tri des déchets devenant de plus en plus important, un nouveau site de point d'apport volontaire (P.A.V.) a été réalisé sur la commune au lieu-dit Champs de Saint-Bénigne pour un montant de 4923 €. Ce nouveau point de collecte a ouvert au public en avril 2021. Il est composé de 8 containers. De même le P.A.V. situé près de la mairie a été agrandi de 20 m² en juin 2021 afin d'accueillir 4 containers supplémentaires.



Des travaux de consolidation de la pile centrale et des culées sur le pont du moulin ont été effectués fin août 2021 pour un montant total de 14 015 €. Un financement DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ainsi qu'une subvention du Département de l'Ain ont été accordés pour ces travaux à hauteur de 8 410€.

Afin d'abriter nos collégiens des intempéries, un abribus à l'arrêt « salon de coiffure » a été installé. La structure a été prise en charge et installée par la région Auvergne-Rhône-Alpes. La commune s'est chargée de la pose de la dalle en béton pour la somme de 2 062,80 €.

Après un état des lieux des voies communales par la commission voirie, 3 tronçons nécessitant un entretien important et une amélioration ont été définis pour cette année : mairie-Vigne des Mares – Croix Ravier Villeneuve et la liaison entre ces 2 axes. Un nouveau processus de revêtement en grave émulsion nous a été proposé. Ces travaux effectués en septembre 2021 ont coûté 45 654,30€.



Afin de sécuriser la traversée piétonne dans la zone commerciale, la commission voirie a validé la création d'un passage piéton sur le giratoire au lieu-dit Le Mollard. Celui-ci se situe entre la clinique vétérinaire et le magasin Bi.L. Le coût des travaux réalisés au mois de juin s'élève à 5 694 €.

La couche de roulement de la RD 933 a été refaite courant mai par le Département de l'Ain.

La commune a eu à sa charge la rehausse de 7 tampons pour un montant de 5 292,84 €.

NE BRÛLEZ PAS !

Qu'ils soient des résidus alimentaires, des emballages, bouteilles, cartons, papiers, journaux ... ou encore des déchets verts (herbe coupée, feuilles mortes, résidus de tailleage d'haies, épluchures... un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre. (Article 84 du règlement sanitaire départemental). Seuls les agriculteurs peuvent procéder au brûlage de leurs déchets verts.

Le brûlage à l'air libre des déchets libère en effet quantité de gaz et substances, notamment des particules microscopiques en suspension dans l'air qui entrent dans nos poumons, tout à fait nocifs à la fois pour nos organismes comme pour l'environnement.

Sur l'homme, ces substances augmentent le risque de bronchites chroniques, d'asthme, d'infarctus, de mi-graines, d'allergies et aussi... de cancer.

Sur l'environnement, elles détériorent la qualité de l'air, de l'eau, des sols... mais également le climat, la couche d'ozone, la chaîne alimentaire, la faune et la flore et accentuent l'acidité des pluies.

Les déchets doivent ainsi être déposés en déchetterie.



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Mémo Tri

ARBIGNY • ASNIÈRES-SUR-SAÔNE
BÂGE-DOMMARTIN • BÂGE-LE-CHÂTEL
BOISSEY • BOZ • CHARANNES-SUR-REYSSOUE
CHEVROUX • FEILLÈS • GORREVOUD
MANZIAT • OZAN • PONT-DE-VAUX
REPOINÇES • REYSSOUE
SAINT-ANDRÉ-DE-BÂGE • SAINT-BÉNIGNÉ
SAINT-ÉTIENNE-SUR-REYSSOUE
SERMOYER • VÉZINES

EMBALLAGES

Plastiques, cartons, boîtes métalliques, emballages

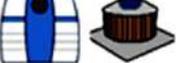


NOUVEAU
les pots de yaourt, les barquettes, film plastiques/blisters et les petits emballages en métal se trient aussi



PAPIERS

Papiers, journaux, prospectus



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots.



Les couvercles métalliques et plastiques des pots et bocaux se recyclent : jetez-les dans le conteneur jaune.



COMPOSTAGE

Déchets verts, végétaux



Station de compostage secteur sud à Feillens (site Racine)
Et benne de compostage secteur nord à Pont-de-Vaux (déchetterie)

TEXTILES

Vêtements, chaussures par paires lacets liés, linge, maroquinerie



Offrez une deuxième vie à vos textiles, même usés ou déchirés



À jeter ? À trier ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DUTRI



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES



NON RECYCLABLES



Ensemble des autres déchets (couches, objets divers...) mis dans un sac scellé déposé dans votre poubelle couvercle fermé.



OPERATION NETTOYAGE



Les habitants ont répondu présent pour l'opération nettoyage !

CE samedi 25 septembre, la commission développement durable organisait une opération nettoyage sur toute la commune.

C'est donc une quarantaine d'habitants de tous âges qui se sont réunis devant la mairie pour d'abord s'organiser en 6 groupes de 5 à 6 personnes afin de pouvoir intervenir sur tous les secteurs du village.

Au total, ce seront plus de 40 sacs qui auront été remplis, avec essentiellement des canettes, des bouteilles, des plastiques, masques, mégots... Quelques objets insolites (un réfrigérateur, un tancarville, des lames de parquet...)

Une première réussie que la municipalité reconduira certainement même

si le vœux le plus cher de la commission serait de ne pas avoir à reproduire ce genre de manifestations, et que les quelques individus qui sont à l'origine de ces incivilités cessent de jeter tout et n'importe quoi... N'importe où...

Merci à tous les habitants de Saint-Bénigne qui ont participé à cette matinée conviviale qui aura en plus du geste citoyen, permis de se rencontrer dans un cadre différent et créer du lien.



DU CÔTÉ DU FLEURISSEMENT

UN APPEL AUX BÉNEVOLES !



VOUS avez la main verte et vous souhaitez participer à la mise en valeur de la commune ?

Votre engagement, pour quelques heures par an, permettrait de reprendre le flambeau transmis par les membres du comité de fleurissement, dont l'activité a cessé.

Avis à tous les « pros » de l'arrosoir et du sécateur : contactez-nous en mairie !

COMMUNICATION

SAINT-BENIGNE

Site officiel de la commune

BIE NVENUE SUR LE SITE DE SAINT-BÉ NIG NE



Vidéo de présentation de notre commune

LE MOT DU MAIRE

C'est avec grand plaisir que je vous accueille sur le site de la commune de Saint-Bénigne.

L'équipement municipale a souhaité répondre à un besoin essentiel de communication actif et réactif avec la création de ce site. Il vient en complément du bulletin municipal qui est distribué en début d'année et de l'application « panneaupocket » que nous avons mis en place.

Facile d'accès c'est un outil d'informations au service de la population.

Vous trouverez de nombreuses informations pratiques concernant les démarches administratives, le fonctionnement de la commune et des renseignements utiles dans votre quotidien.

Vous pourrez faire la connaissance des élus et des agents communaux qui sont à votre service. Nous souhaitons communiquer régulièrement sur les actions menées sur notre commune pour la gestion des affaires courantes et l'amélioration de notre cadre de vie.

Vous retrouverez également la présentation et l'actualité des nombreuses associations qui font vivre notre commune au plan sportif, culturel ou tout simplement en créant un lien social.

Ce site vous présente Saint-Bénigne, son histoire et la richesse de notre territoire rural en termes de patrimoine culturel et naturel mais aussi économique et touristique.

En un mot, notre souhait est de vous informer et de mettre à votre disposition ce lien de proximité.

Emily Unia

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Saint-Bénigne s'étend sur 1 650 hectares, entre la Reyssouze (limite sud) et la Saône (limite nord-ouest). L'habitat est dispersé en de nombreux hameaux dont les principaux sont Chamérande, Montrin, Nizerel, Ternant et Les Vernettes. Sa population compte à ce jour 1 314 habitants.

ACTUALITÉ



Meilleurs vœux 2021
Emily Unia, Maire de Saint-Bénigne, l'ensemble du conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent une excellente année 2021.

[Lire la suite](#)



Le Père Noël à commencé sa tournée à l'école
Le père Noël a rendu visite aux enfants à l'école de Saint-Bénigne juste avant les vacances.

[Lire la suite](#)



Fermeture de la Mairie pour les fêtes de St d'année
Pour les fêtes de St d'année, la Mairie sera fermée à compter du vendredi 24/12/2021 à midi. Réouverture le lundi 03/01/2022 aux horaires habituels.

[Lire la suite](#)



Les colis du CCAS à destination des aînés
Les colis du CCAS pour les aînés de la commune, qui n'ont pas participé au repas du 27 novembre dernier, sont en cours de distribution.

[Lire la suite](#)



Un projet éducatif territorial (PEDT) est sur les rails
Les deux communes de Pont-de-Vaux et Saint-Bénigne rattachent ensemble un projet éducatif épaulé par la Fédération départementale des familles rurales de l'Ain et la Caisse d'allocations familiales (Caf).

[Lire la suite](#)

TOUTES LES ACTUALITÉS



BULLETIN MUNICIPAL



2021

Une année riche pour la communication à Saint-Bénigne.

L'année 2021 aura une nouvelle fois été synonyme de pandémie et donc de difficultés pour se rencontrer.

Malgré tout, l'information n'aura jamais aussi bien circulé sur notre commune grâce aux nouveaux moyens de communication mis en place.

PanneauPocket a ainsi vu le jour à Saint-Bénigne en janvier 2021.

Cette application permet la réception d'informations via des notifications envoyées sur les smartphones. Travaux dans le village, comptes-rendus des conseils municipaux, manifestations d'associations... autant d'exemples de messages partagés.

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez télécharger gratuitement l'application. A fin décembre, 394 foyers étaient connectés à PanneauPocket.

Le site internet de Saint-Bénigne à quant à lui été créé juste avant l'été. On y retrouve entre autres une présentation de notre village, des informations pratiques, les actualités de notre commune et également une vidéo qui met en valeur le patrimoine de notre bourg.

Cette vidéo, réalisée par drone en juillet met en avant la richesse du patrimoine historique et naturel de notre

commune ainsi que l'activité commerciale et les infrastructures présentes. Le site est accessible à l'adresse suivante : www.saintbenigne.fr.

Enfin, 2021 aura aussi vu naître le logo de Saint-Bénigne (en couverture du bulletin municipal). En associant les forces et richesses de notre territoire, le logo renforce l'identité de notre belle commune !





LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Les activités économiques de Saint-Bénigne



Artisanat et services

Anthony Morel

Electricité plomberie chauffage climatisation,
910 Moulin Mairie, tél : 0626404953

L'Arbor Sens

Ebénisterie et menuiserie fine,
1277 Château d'eau Montrin, tél : 0664786687

Bardon Paysage

Création et entretien d'espaces verts - paysagiste,
121 Champ de l'Orme, tél : 0663180761

Bourgeon Concept

Constructeur de voitures de compétition, Route de
Cuisery, tél : 0664746726

BS Charpente construction bois

Charpente couverture zinguerie, 940 Creux Gonin
Ternant, tél : 0634236163

Les Cavaliers du Pré Fleuri

Centre équestre, 1253 Mairie Prairie,
tél : 0385303182

CCTA Saône Bresse

Contrôle technique, PAE*
tél : 0385409828

CN Fermeture

Menuiseries extérieures et intérieures volets por-
tails stores, PAE* Pont-de-Vaux Est, tél :
0761488808

Coif' May Tifs

Coiffeuse à domicile, 1342 Mairie Prairie, tél :
0633385575

Coiff' service

Coiffeuse à domicile, Le Village, tél : 0385364320

Denis Guichard

Création et entretien d'espaces verts - paysagiste,
664 Mairie Prairie, tél : 0385309610.

Le Domaine de Montrin

Ecurie de propriétaire et pensions de chevaux,
Le Moulin de Montrin - 469 Route de Chavannes,
tél : 0385364397

Fréquence Delalande Services

entreprise de nettoyage, 884 A Route de Cha-
vannes, tél : 0673550190

Gîte de Chamerande

Hébergement, Bas de Chamerande, tél : 0620628121

Les Gîtes Tournesol & Coquelicot

hébergement, 584 Léal, tél : 0385306775

Jacques Bonnet

installations frigorifiques,
1126 Creux Gonin Ternant, tél : 0385306913

JCB

Maçonnerie gros œuvre neuf et rénovation,
607 Léal le Bourg, tél : 0660744881

NJ Services

Petits travaux de maçonnerie - multi-services en entre-
tien et nettoyage extérieur (toitures, espaces verts,
vitres, pierres tombales...), tél : 0650626339

OKI, station de lavage

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385333507

Optivet, clinique vétérinaire

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385239285

SARL Bouvard Frères

Travaux agricoles, 1745 Croix Ravier Villeneuve, tél :
0385309585

SARL Foray

Couverture charpente, 9 les Mollets,
tél : 0385303862

SARL Xtr'M Carrelage

Monin Xavier, N° 13 Lotissement Les Bonnots,
tél : 06 27 75 26 73

SARL Z Services

Multi-services en bâtiment intérieur et extérieur, PAE*
Pont-de-Vaux Est, tél : 0666159206

UPSILON automobiles

Achat vente de voitures d'occasion,
50 l'Étang, tél : 0647293192

ADLM

Signalétique et enseignes publicitaires,
PAE* pont-de-Vaux Est, tél : 0972951520

KUTVEK KIT GRAPHIK

Création de kits déco personnalisés pour deux roues,
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385303027

**Parc d'Activités Economiques*

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le futur site Internet de la commune.

Les activités économiques de Saint-Bénigne



Commerces

Antiquités Colin Jean-Pierre

1595 Route de Saint-Trivier, tél : 0385309306

AP automobiles,

Garage automobile carrosserie vente,
345 Route de Cuisery, tél : 0661587647

Auto Service Bathias AD,

Garage automobile carrosserie vente
tél : 0385306229

Briconautes, magasin de bricolage

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385368010

Cave D.Berrod

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385364311

Le Cocon de Cléa

Centre de bien-être et soins esthétiques,
340 les Ripettes, tél : 0385306214

Ferm'emplettes

Vente directe de produits fermiers,
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385325611

Hair du Temps,

Salon de coiffure,
Creux Gonin Ternant, tél : 0385364869

Le Saint-Bénigne

Restaurant, Route de Saint-Trivier, tél :
0385309648

Supermarché Bi1

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385239120

Supermarché Netto

PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385365866

**Parc d'Activités Economiques*



Agriculteurs

EARL Le Trousseau

Terrassement

Guichard Sylvie

GAEC Geray

GAEC des Orchis

Les Jardins de Jimmy, Loïc et Jilly,

Vente directe

Denis Laurent

GAEC Les jardins de Nizerel

AMAP
Vente directe

Michel David

EARL Les Vernettes

EARL La Villeneuve

EARL de Martinet

GAEC de Pré Fleuri

Danancher Hugo

GAEC Marc



Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le futur site Internet de la commune.

A L'ÉCOLE... A L'ÉCOLE...

Semaine du goût dans la classe des petits moyens

Lundi matin, nous avons préparé de la compote de pommes. Chaque élève a apporté une pomme, il y en avait des rouges, des jaunes, des vertes et même des marrons. Nous avons enlevé la peau et les pépins avec un drôle d'appareil ! Ensuite, nous avons coupé les pommes avec des petits couteaux, rajouté du sucre et fait cuire. Elle était délicieuse !

Mardi matin, nous avons cuisiné un gâteau aux pommes.

Vendredi matin, nous avons goûté comme Souricette des aliments sucrés, salés, amers et acides !



Dans la classe des moyens grands

Les élèves de grande section ont appris à raconter l'histoire La sieste de Moussa. C'est l'histoire d'un petit garçon qui n'arrive pas à dormir car différents animaux viennent le déranger. Voici quelques dessins de ces animaux :



En travail d'équipe ils ont aussi représenté des tapis africains.



Au mois de septembre et octobre nous avons ramassé différentes sortes de graines : des marrons, des graines de fleurs et des enfants ont apporté des épis de maïs et des pommes de pin.

Les élèves de moyenne section ont réalisé des petites compositions avec ce matériel : rondes, chemins, serpents et même des prénoms.



A L'ÉCOLE... A L'ÉCOLE...

La classe des CP-CE1

Nous avons découvert une toute nouvelle classe avec Mme Darbon : il y a plusieurs plantes dont nous devons prendre soin.

Nous apprenons à lire nous nous perfectionnons en travaillant sur les sentiments, l'automne et les couleurs !

Notre semaine est bien rythmée :



- Les lundis, nous découvrons une œuvre artistique,

- Les mardis, nous résolvons des problèmes mathématiques,

- Les jeudis, nous voyageons dans un lieu particulier dans le monde.

- Les vendredis, nous écoutons une chanson ou un conte.

Tout cela pour découvrir tout ce qui nous entoure, prendre du plaisir à apprendre chaque jour et garder notre bonne humeur !

Les CP : Axel, Léa, Margot, Luana, Kimberly, Léa, Léana, Mya, Malohé, Loan, Aaron, Maïana, Lexy, Clémence, Isaac, Léana, Léandre, Aya, Hélène et Lorenzo

Les CE1 :

Célia, Anthéa, Enzo, Noah et Gabriel.

Et la maîtresse : Mme Céline Darbon



A L'ÉCOLE... A L'ÉCOLE...

La Classe de CE1 CE2

Pendant la semaine du gout, on a cuisiné des muffins à la châtaigne et au potimarron.

On était en groupe.

On a mis de la purée de potimarron, du beurre, des châtaignes coupées en morceaux, du sucre, de la farine, des oeufs et un peu de levure.

On les a mangés en classe, c'était trop bon! On a fait goûter aux autres maitresses, ça c'était bien aussi!

Les élèves de CE1 CE2

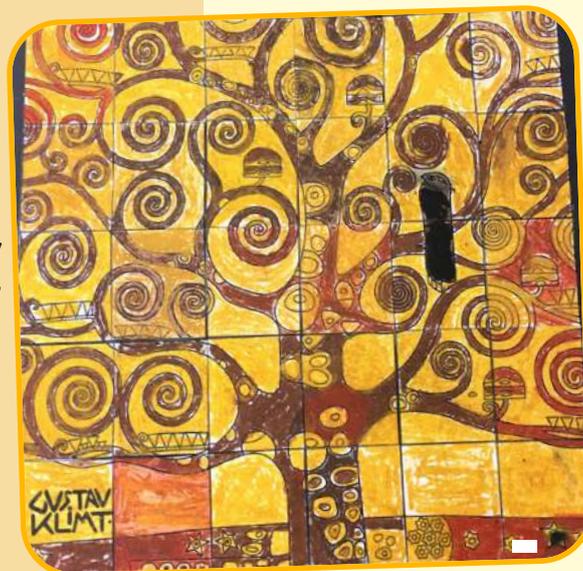


On a écrit un texte pour raconter notre projet collaboratif en arts visuels.

On a commencé par colorier des morceaux de puzzle avec des craies grasses, de couleur marron foncé pour les branches puis couleur ocre pour le fond. Ensuite, on a assemblé les morceaux, comme un vrai puzzle, en regardant le modèle. Après, ça nous a fait un magnifique tableau : "L'arbre de vie" de Gustave Klimt.

Tout le monde a bien participé et puis on l'a affiché dans la classe.

Les élèves de CE1 CE2



A L'ÉCOLE... A L'ÉCOLE...



CLASSE DE CE2 CM1

La recette préférée des enfants !
Gâteau moelleux au chocolat et à la courgette

Ingrédients :

200 g de chocolat noir

3 œufs

100 g de sucre en poudre

1 petite courgette

70 g de farine

1/2 sachet de levure

1 pincée de sel

Préchauffez le four à 180°

1/ Dans un saladier, mélangez les œufs et le sucre. Le mélange doit blanchir et devenir mousseux.

2/ Épluchez la courgette, puis râpez-la.

3/ Ajoutez la courgette râpée au mélange œufs/sucre.

4/ Faites fondre le chocolat et le verser dans le mélange.

5/ Ajoutez la farine, la levure et le sel. Mélangez délicatement.

6/ Versez dans un moule légèrement beurré

7/ Placez au four à mi-hauteur pendant 25 minutes.



La classe des CM1 CM2

La semaine du goût

Cette année, les CM1/CM2 ont cuisiné en demi groupe (gâteau chocolat-courgette et chocolat-butternut le mardi ; 2 jus différents le vendredi). Pendant ce temps, l'autre groupe dégustait et différenciait 6 eaux (robinet, minérale, très minéralisée, gazeuse, aromatisée citron, robinet avec vrai citron).

Les activités leur ont plu. Nous leur avons trouvé un certain talent pour reconnaître les différents goûts (plus ou moins acide, courgette/butternut, retrouver les fruits/légumes). De plus, cela nous a permis d'aborder des thèmes variés comme les fruits et légumes de saisons, la famille des cucurbitacés, les mesures en cuisinant...

Le 11 novembre

La célébration de la fin de la première guerre mondiale est de retour avec la lecture de textes des élèves de CM2. A cette occasion, nous étudierons en classe le roman A la gloire des petits héros de Gérard Hubert-Richou. Ainsi, une partie du premier chapitre a été lue par une dizaine d'enfants. Nous tenons à les remercier vivement de leur présence !



Mmes Venet et Gerin

LA CANTINE SCOLAIRE

Le bureau est une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles ayant pour objet de fournir le repas de midi aux enfants et au personnel de l'école.

Il comporte une équipe dynamique de onze bénévoles et de trois salariées.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie et Marie-Ange, nouvelles adhérentes.

L'école comporte environ 150 élèves, chaque jour entre 90 et 110 écoliers sont accueillis par le personnel lors de deux services.

La cuisine est une cuisine traditionnelle élaborée sur place à partir de produits locaux. Dans cette optique nous avons ajouté à la liste de nos fournisseurs nos deux maraîchers de Saint Bénigne ; le Gaec des Jardins de

Nizerel (produits biologiques) ainsi que les Jardins de Jimmy, Loic et Jilly (produits conventionnels très très locaux).

Un soin particulier est apporté quant à l'équilibre alimentaire des enfants.

Quelques chiffres:

Prix des repas réguliers 4,20€. La cantine a servi 12426 repas l'année dernière. L'association a participé au financement du prix du repas à hauteur de 0,63€ par repas et par enfant. Cette participation ne serait pas possible sans la tombola et nos manifestations annuelles.

Le bureau souhaite remercier Mme le Maire et son conseil municipal pour l'écoute et les solutions apportées aux situations de cette année. Face au nombre grandissant d'enfants, et le matériel vieillissant, la mairie a investi dans de nouvelles tables dédiées au service des petits. Elle investira petit à petit dans le renouvellement des autres tables dans le courant de l'année. Nous aurons également un nouveau congélateur en plus de celui existant

Nous remercions les habitants de la commune pour leur participation à nos manifestations.

Les présidents :

May Journaux et Jean Ledugne

Contact
cantinescolairestbenigne@gmail.com



Deux dates à retenir en 2022 :

Le samedi 15 janvier :
Après-midi jeux de société et autres jeux...

Le dimanche 27 mars :
Au p'tit marché de la cantine
Vente de plats, vins et fromage à emporter.



LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est une association loi 1901 créée et animée par des parents d'élèves bénévoles, il y a un bureau, des membres actifs et occasionnels auxquels s'ajoutent les parents qui adhèrent à l'association en étant à jour de cotisation.



Il y a du changement dans l'association cette année étant donné que tous les membres du bureau étaient démissionnaires. Le nouveau bureau a été voté à l'assemblée générale le 24 septembre dernier. Laure Morel et Olivia Sarrazin sont co-présidentes, Julie André et Aurélie Badaut co-trésorières et Caroline Payre secrétaire. Nous sommes 12 membres actifs et 5 membres occasionnels dont 4 nouveaux membres.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui nous aident et permettent de continuer à faire vivre le sou des écoles. A chaque manifestation qui se déroule tout au long de l'année scolaire le sou des écoles reverse les bénéfices à l'école pour permettre aux enseignantes de faire de nouveaux projets pédagogiques avec nos enfants.

Suite à la crise sanitaire actuelle certains projets n'ont pu aboutir l'année dernière, nous espérons que cela pourra être possible cette année.



Le sou des écoles fournit également les cadeaux de Noël à chacune des classes, qui sont distribués par le père Noël. Chaque fin d'année un diplôme et un chèque cadeau culturel sont remis aux élèves de CM2 pour leur passage en 6ème pour les familles adhérentes à l'association.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour leur investissement et leurs nouveaux projets ainsi que tous les commerçants qui ont participé au calendrier de fin d'année, les bénévoles anciens et nouveaux, les parents et l'ensemble de la population qui participent à nos manifestations, sans oublier la mairie pour la subvention allouée.

Merci à tous.

Laure Morel et Olivia Sarrazin
Co-présidentes

Contact : soudesecolesstbenigne@gmail.com

MANIFESTATIONS :

Samedi 12 février 2022 :

Plat asiatique à emporter

Vendredi 4 mars 2022 :

vente de bugnes et chouquettes

Vendredi 24 juin 2022 :

fête de l'école

Dimanche 20 novembre 2022 :

bourse aux jouets et plat à emporter :

jambon au foin et pomme de terre sauce forestière

Samedi 3 décembre 2022 :

vente de sapin et vin chaud

Vendredi 9 décembre 2022 :

fête de Noël

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LES P'TITS LOUPS

L'Association Familles Rurales dépend d'une fédération départementale.

C'est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, elle est gérée par des parents bénévoles.

Le centre de loisirs et périscolaire offrent des espaces éducatif, social et culturel pour les enfants. C'est aussi une institution éducative complémentaire à l'école et à la famille.

L'association dispose de 2 lieux d'implantation ; 1,2,3 Soleil situé à Pont de Vaux et Les p'tits loups situé à Saint Bénigne.

Les locaux des p'tits loups sont prêtés gracieusement par la mairie.

Ils se situent 1 mairie-prairie et s'étendent sur 90m² composés de 2 salles.

L'association « les p'tits loups » accueille des enfants de 3 à 11 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h30 à 8h35 et de 16h05 à 18h45

L'accueil propose :

- des partenariats : avec l'école, les associations locales
- des activités : culturelles, sportives, artistiques, physiques,
- un spectacle de fin d'année : avec des danses, chants, sketches.
- quelques manifestations : pour permettre d'améliorer le confort les enfants et de créer un lien avec les familles.

Chiffres Facebook - 2021 - BDM

Retrouvez nous sur :

Les p'tits loups 01 / 123 soleil 01

Visitez notre site internet :

www.centre123soleil1.wixsite.com/site



LAINES ET PETITES MAINS

L'année 2021 pour notre association comme pour toutes les autres a été compliquée par cette pandémie.



Nous avons dû interrompre nos ateliers en début d'année puis reprendre en juin jusqu'à mi-juillet avec des enfants heureux de se retrouver malgré les contraintes sanitaires une belle entente de passionnés, solidaires avec des tranches d'âge allant de 7 ans à 16 ans

En septembre à la reprise nos effectifs ont chuté car le pass sanitaire pour les plus de 12 ans a compliqué nos inscriptions mais nous restons optimistes et espérons voir revenir ou venir à nos ateliers ceux qui auront eu le vaccin. Le pass sanitaire est obligatoire dès 12 ans.

Filles ou garçons dès l'âge de 7 ans peuvent venir faire un essai le mercredi après midi, nous rencontrer tout au long de l'année et décider de nous rejoindre pour des loisirs créatifs leur apprenant les bases de la couture main, couture machine, le tricotin, le tricot, le crochet etc, tout en s'amusant. Le matériel est fourni et les petites mains emportent leur chef d'oeuvre quand il est terminé.

Nos ateliers ont lieu le mercredi de 14h à 16h30 à la cure de Saint Bénigne.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter sur notre courriel ou par téléphone

courriel:

laineetpetitesmains01@gmail.com

téléphone : 09,80,50,97,04

Notre bureau :

Evelyne Marceau Chrétin présidente

Gérard Vattier trésorier

Lucienne Corbel secrétaire

Merci aux autres membres et aux parents pour leur implication à faire perdurer notre association. Merci aussi à Mme le maire et son conseil municipal pour leur soutien et écoute.

Nous suivons chaque semaine l'évolution des consignes sanitaires et espérons que 2022 sera une belle année plus sereine.



LA RANDO

Comment ne pas rompre l'élan sous la pression d'évènements qui s'annoncent toujours plus menaçants ?

Comment maintenir l'espoir, garder le cap quand des amis sont touchés par le mal qui s'acharne sur les populations ?

Randonner c'est partir hors de chez soi.

S'en aller respirer au loin l'air des forêts, des sentiers de montagne.

C'est solliciter son corps dans des efforts qui ne peuvent qu'être profitables au développement de ses défenses naturelles...

« La Rando » qui devrait fêter son vingtième anniversaire au mois d'avril 2022 tend à perpétuer le mouvement en dépit de tous les événements contraires.

Tous protocoles d'usage mis en oeuvre, les randonneurs ont profité des premiers jours de l'automne et d'un temps clément pour découvrir et redécouvrir le parc régional du Morvan, ses sites historiques et touristiques..

Durant trois jours ils ont parcouru les hautes collines couvertes de sapins et de feuillus à la recherche des cités antiques que recèle cette formidable région.

Ils ont remonté le cours des rivières de montagne à la poursuite des cascades et des franchissements torrentueux.

Au cours d'un énième balade de 15 km, les randonneurs ont suivi les contours du célèbre lac des Settons. Ils ont marché sur la grève, dans les sous-bois tapissés de feuilles aux mille couleurs et foulé les dalles du barrage pour ensuite visiter la maison du lac et profiter de son beau panorama.

Cette sortie, une sorte de défi pour la vie face aux menaces de la pandémie, a été suivie, chaque jeudi, de balades plus communes entre Revermont, Beaujolais et Mâconnais.

C'est, dans l'attente d'autres séjours ou de sortie raquettes, un retour aux habitudes hebdomadaires que nul ne souhaite rompre.

La Rando : regroupement et départ du parking «Les Raviers» tous les jeudis à 9 heures en été. Horaires variables et adaptés en hiver.

Adhésion gratuite.
Tél. 06.99.79.48.42.
ou 09.65.03.15.44.



SAINT-BÉ.A.A.L.

Pour l'association Saint Bé.A.A.L. la saison 2020-21 a été une année blanche du fait de la Covid.



Heureusement la rentrée 2021-22 s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'Assemblée générale s'est tenue jeudi 09 septembre 21 et nous avons pu relancer nos activités : Club, marche (3 sections), gymnastique sénior, yoga, pétanque, cuisine, tricot, danse.

A ce jour nous totalisons 182 adhérents.

Notre association dynamique et amicale étant ouverte à toutes et à tous, si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance de détente et de loisirs.

La Présidente, Arlette DENIS



Au programme sont prévus :

Repas des Aînés

le 20/03/22

Spectacle

le 19/05/22

Troc plantes

le 22/05/22

Brocante

le 22/06/22

Et pour clore la saison,
un voyage date à préciser.



RAN TAN PLAN

LA BATTERIE FANFARE RATANPLAN compte aujourd'hui environ 25 musiciens. Avec un panel d'instruments et un répertoire assez varié, nous animons fêtes et cérémonies.

L'année musicale 2021 n'a pas repris avant l'été pour Rantanplan en raison des directives « COVID 19 ».

Bien sûr, impossible de réaliser notre concert du mois d'avril, nous avons remplacé cet évènement annuel par une vente à emporter de gaufres bressanes et de tartes au quemeau. Cette vente de gourmandises que nous maîtrisons à la perfection a connu un véritable succès. Nous avons vendu 800 gaufres et 120 tartes.

C'est le 11 juin que nous avons fait notre première répétition de l'année, quelques sorties ont suivi : animation de la porte-ouverte des frères Dothal en juillet et défilés pour les conscrits de Bagé-la-Ville et de Saint-Bénigne en octobre.

Le projet de fêter les 30 ans de l'association qui devait avoir lieu en 2020 puis décalé à 2021 est annulé complètement avec grand regret.

C'est avec plaisir que nous préparons notre concert annuel prévu le 17 avril et la fête de la musique le 17 juin cette année du côté de Montrin.

Quentin



CAVALIERS DE PRÉ FLEURI

L'association « Les Cavaliers de Pré Fleuri » a connu, comme toute association, une année difficile. Stoppée complètement dans son activité, il a fallu néanmoins subvenir aux besoins des équidés et surmonter les difficultés engendrées. Le temps de la reprise a été le bienvenu, même si cette période s'est faite progressivement au rythme des cavaliers et principalement, de nos amis les chevaux qui pour certains, n'avaient pas travaillé depuis trop longtemps !



Au côté de Constance Menard, petits et grands ont pu reprendre leur sport favori ; l'équipe de l'association, quant à elle, présidée par Dominique Poncet, est heureuse de vous proposer à nouveau des activités.

Après la période d'inscriptions en septembre 2021, le concours de sauts d'obstacles le 15 novembre dernier a démarré le début de la saison pour nos compétiteurs de plus en plus jeunes.

Le mois de novembre sera noté par le départ de notre instructrice, Constance qui passera le relais à Alexia Brand qui aura à cœur de continuer la mission de « coach ».

Les Cavaliers de Pré Fleuri proposent tout au long de la saison, différentes animations et rencontres familiales : tout prochainement, le 19 Décembre 2021, sa fête de Noël, sous une nouvelle version, ainsi que des stages, l'accueil de cavaliers en situation de handicap, les cours tous niveaux, randonnées et leur traditionnelle fête du club pour clôturer la saison.

Pour l'aspect compétition : concours de sauts d'obstacles, sorties en concours à l'extérieur et un Trec en Mai 2022 (Technique de Randonnées Equestres en Compétition) seront organisés.

Motivés, Dominique Poncet et son équipe restent disponibles pour toutes informations et suggestions ainsi que Bertrand Poncet pour le Gaec du Pré Fleuri.

N'hésitez pas à consulter le site internet : www.centre-equestre-prefleuri.fr et la page Facebook « Les Cavaliers De Pré Fleuri ». Tout au long de l'année, il est possible de nous rendre visite pour des balades à poneys, un forfait découverte ... Une multitude de loisirs à partager autour du cheval ...

Dominique Poncet,
Président, et son équipe

Coordonnées :
03/85/30/31/82 ou 06/10/28/17/81
Courriel : pre.fleuri@laposte.net)



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse couvre la période de mi-septembre à fin mars, cependant, nous avons pour habitude de commencer la saison par une battue au chevreuil au cours de laquelle nous tirons aussi le renard et le sanglier, ce dernier n'étant que rarement présent sur notre territoire. Pour le petit gibier, l'ouverture du lièvre intervenant deux semaines plus tard, nous attendons cette date pour nous livrer à notre passion sur tout le territoire. Nous avons aussi pour habitude de fermer cette chasse au petit gibier avant Noël.

Par la suite, nous organisons des battues.

Pour le chevreuil, jusqu'à réalisation du plan de chasse (8 animaux depuis plusieurs années dont 2 jeunes), la fermeture étant fixée au 31 janvier.

Nous chassons le sanglier, lorsque nous relevons des traces récentes, jusqu'à fin février, bien que la fermeture intervienne fin mars. Pour cette espèce, en raison des dégâts constatés dans les secteurs où elle abonde, la chasse est autorisée dès le 15 août, mais nous n'avons pas utilisé cette possibilité. En effet, les sangliers ne sont pas cantonnés sur notre territoire, nous ne constatons pas de dommages significatifs.

Nous organisons aussi des battues au renard, autorisées par la préfecture en raison de l'élevage de notre chère volaille de Bresse, ces autorisations étant valables aussi au printemps.

Quelques chasseurs s'adonnent à la chasse au gibier d'eau, mais pour les anciens qui ont connu des migrations importantes sur la prairie inondée, ce n'est plus qu'un lointain souvenir... Les migrations, qui conduisent les oiseaux vers le sud sont en diminution constante depuis de nombreuses années. Les comptages réalisés, non seulement au niveau de la France, mais sur l'Europe et jusqu'en Afrique, montrent que beaucoup de migrateurs stationnent sur l'Europe du nord, où le réchauffement climatique leur permet de trouver de la nourriture pendant l'hiver.

Les pigeons ramiers, autres migrateurs qui survolaient début octobre notre région, partent moins vers le sud. Dans les Pyrénées les comptages qui annonçaient environ 2 millions d'oiseaux il y a une vingtaine d'années sont tombés à cinq cent mille. Les observateurs ont constaté des allers-retours entre la France et l'Espagne. Par ailleurs, ces pigeons s'installent de plus en plus en France où ils deviennent sédentaires. Ils sont observés notamment en Sologne, et au nord de la Loire.

La saison 2020-2021 a été quelque peu troublée par la pandémie de Covid, et nous avons respecté lors des battues les précautions en vigueur. La chasse du lièvre, du chevreuil et du sanglier s'est déroulée normalement, par contre, l'apparition de quelques cas de grippe aviaire en France a perturbé l'approvisionnement en faisans, ce qui nous a conduits à repousser la fermeture à mi-janvier au lieu de mi-décembre.

Nous avons été contraints de renoncer au loto annuel fin février, et le repas prévu fin mars a comme l'année précédente été distribué. Nous avons, pour compenser la perte du loto, organisé en juin une vente de paella qui a rencontré un grand succès.

La saison 2021-2022 est en cours, au printemps, on voyait beaucoup de lièvres, ce qui nous a conduits lors de l'assemblée générale du 18 juillet à envisager de permettre le prélèvement de 3 animaux par chasseur pour cette saison, malheureusement fin septembre notre gibier préféré était devenu très rare et après les deux premières journées nous avons réuni une assemblée extraordinaire au cours de laquelle il a été décidé à une très large majorité de suspendre la chasse du lièvre. On s'interroge sur les causes de cette pénurie, le printemps très humide a sans doute provoqué des mortalités parmi les lièvres dans la prairie où les lièvres étaient très présents de longue date, alors que force est de constater qu'ils ont cette année déserté les lieux. La fédération départementale a reçu de nombreux messages de chasseurs faisant état de cette diminution de la population de lièvres, même sur des territoires éloignés de la Saône, mais n'est pas en mesure de nous fournir pour l'instant des explications. En tout état de cause, les prélèvements sur des cadavres d'animaux ne présentent pas de problèmes nouveaux et la mortalité ne serait pas plus importante que sur les années récentes. Pour le reste, surtout le faisaneau, les approvisionnements ont pu intervenir comme prévu malgré la grippe aviaire.

Les chevreuils se font rares aussi, par contre, nous avons déjà prélevé quatre sangliers, ce qui nous permet d'envisager avec sérénité le repas annuel offert aux propriétaires et exploitants.

L'amicale compte cette année 31 membres, et nous avons eu le plaisir d'accueillir dans le bureau de l'association des jeunes qui s'investissent dans la bonne entente et la bonne humeur au sein de l'association.

Les dates prévues sont, pour le loto le vendredi 25 février, et pour le repas le samedi 26 mars 2022.

En espérant que cette année nous verra enfin retrouver la convivialité qui nous a tant manqué. Nous sommes inquiets pour le loto, mais espérons enfin renouer avec la tradition du repas. Il sera probablement nécessaire de présenter le fameux pass sanitaire pour toute manifestation.

Le président, Jean-François Foray.



LA PAROISSE

Personnes à Contacter :

Aline Deliot Tél : 03.85.21.33.65 - 06.15.80.62.60

Joëlle Berardet Tél : 03.85.36.43.02

(Merci particulièrement à tous ceux et celles qui se dévouent pour l'entretien et le fleurissement de l'église)

Messes anticipées des messes du dimanche :

A 18h30 à St Bénigne: Samedi 09 juillet 22

Messe dimanche 10 h à Saint Bénigne : Dimanche 21 Août 2022 : Messe-Poisat

L'église peut être ouverte sur demande : prière de s'adresser aux personnes ressources.

Pour les demandes de Baptême, Mariage et funérailles : prendre contact avec Mr le Curé ou un laïc aux permanences.

Pour toute activité dans l'église : contacter Mr le Curé.

Informations Générales :

Notre Curé et sa résidence : depuis début septembre 2018 : Père Aimé OWAH, secondé du Père Davy Sanza NZAHOU MIKELE vicaire, curé des groupements paroissiaux de Feillens et Pont-de-Vaux

Cure de Feillens: 50, Rue de l'église – 01570 Feillens

Adresse mail: aimefulbert69@yahoo.fr - Tél mobile: 06 21 65 84 82

Les permanences à Pont-de-Vaux :

Maison Paroissiale 6, rue de la Cavalerie 01190 Pont-de-Vaux Tél : 09-83-26-81-76.

Père Aimé OWAH et un laïc : Tous les mercredis de 10h - 12heures.

Un laïc : Mercredi, Vendredi : 10h à 12h

E-mail : paroissepontdevaux@orange.fr

Site internet de la paroisse de Pont-de-Vaux :

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/pontdevaux>

Office Dominical à l'église de Pont-de-Vaux :

Les samedis de fin octobre à fin avril : Messe Anticipée du Dimanche à 18h30. (Période hivernale)

Tous les Dimanches : à 10h sauf exception voir : 7 Dates et Horaires à retenir pour tout l'ensemble paroissial :

Catéchèse des enfants (à la cure de Pont de Vaux) Contact : 07 60 19 38 60 .

Lundi soir de 17h30 à 18h30 (pour les CM1) Jeudi soir de 17h30 à 18h30 (pour les CE1 et les CM2) Samedi une fois sur deux 10H00 à 11H30 (pour les CE2). L'éveil à la foi pour les enfants qui ont l'âge entre 4 et 7 ans une fois par mois le samedi matin 10H00 à 11H30

Aumônerie : Préparation à la Confirmation Cure de Feillens

Horaires des Grandes Fêtes (Noël et Pâques)

Samedi 16 avril 2022 à 21h00 : Messe de la Veillée de Pâques à l'église de Pont-de-Vaux - Dimanche 17 avril 2022 : Jour de Pâques : Messe à 10h00 en l'église de Pont-de-Vaux - 24 décembre 2022 : 18h30 : Noël des enfants : Messe pour les enfants en l'église de Pont-de-Vaux - 24 décembre 2022 : 20H30 Messe de la Veillée de Noël en l'église de Pont-de-Vaux - 25 décembre 2022 : Messe de Noël à 10h00 à l'église de Pont-de-Vaux.

Dates et Horaires à retenir pour tout l'ensemble paroissial :

Dimanche 15 mai 2022 : Célébration de la Première Communion à l'église de Pont-de-Vaux à 10h00 - Jeudi 5 juin 2022 : Pentecôte : messe à 10h00 à Pont-de-Vaux - Samedi 21 mai 2022 à l'église de Pont-de-Veyle : Célébration de la Confirmation. Horaire ? - Lundi 15 août 2022 : Assomption : messe à 10h00 à Pont-de-Vaux - Dimanche 21 août 2022 : Messe-Poisat à St Bénigne à 10h00 - Samedi 10 septembre 2022 de 10h00 à 12h00 inscriptions au catéchisme à la cure de Pont de Vaux - Dimanche 09 octobre 2022 messe à 10h à Gorrevod (foire de la Saint François à Pont-de-Vaux)



LES CONSCRITS

Comme chaque année la tradition des conscrits se renouvelle. Dix ans ont passé. C'est à notre tour de porter cocardes et chapeaux aux classards de la 2 !

De nombreux évènements vous attendent pour rythmer nos tournées :

Retrouvez-nous à notre vente de plats à emporter le 22 janvier 2022.

Le samedi 19 février 2022, nous organisons le bal des classes, moment privilégié des jeunes et, nous l'espérons, des différentes générations pour un avant-goût de retrouvailles !

Le traditionnel banquet des classes a lieu quant à lui le samedi 12 mars 2022 dans la salle multifonctions de Saint-Bénigne. Il sera suivi des matefaims organisés par les sous-conscrits.

Si vous êtes né en 2 et que nous avons oublié de vous contacter n'hésitez pas à appeler Alexandra Felix au 07 88 98 44 31.

Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous !

Et retenez-le, la 2 y'a pas mieux !

La présidente Alexandra Felix
et son équipe.



L'AMICALE DES POMPIERS

2021 Une année de nouveau perturbée par la pandémie.

2020 s'était achevée par la distribution des calendriers dans les boîtes à lettres, ce qui n'a pas empêché les habitants de faire une fois encore preuve d'une grande générosité !

En janvier, l'assemblée générale était maintenue mais écourtée et sans le traditionnel repas qui clôture habituellement cette matinée du fait de la pandémie. Malgré un exercice précédent marqué par les nombreuses annulations, les comptes restent dans le vert avec une gestion saine et prudente.



Contrairement à l'année précédente, nous avons tout de même pu maintenir la traditionnelle et très appréciée vente d'andouillettes début novembre grâce au contrôle des pass sanitaires.

Le succès était encore une fois au rendez-vous, en plus des 630 parts vendues, les habitants présents ont pu partager un moment convivial avec le plaisir de pouvoir se retrouver dans le respect des règles de sécurité.

Merci à tous les habitants pour votre présence lors de nos manifestations et votre générosité qui nous aide à améliorer nos conditions d'exercice.

Espérons que 2022 nous permette de nous réunir de nouveau dans les meilleures dispositions !



ANCIENS COMBATTANTS

Depuis les restrictions de 2019 dues à la pandémie, nous n'avions pas eu la possibilité de commémorer en public, les manifestations patriotiques habituelles, à savoir les 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que nous nous sommes enfin retrouvés nombreux ce jeudi 11 novembre 2021, devant le Monument aux Morts de la commune pour commémorer le sacrifice de nos Poilus de 14-18 et saluer la mémoire de nos soldats qui tombent encore régulièrement sur les théâtres d'opérations extérieures.

C'est dans la tristesse automnale de ce mois de novembre que notre Monument, privé de son coq, mais paré de ses drapeaux tricolores, m'a naturellement inspiré le sujet de cet article « BLEU-BLANC-ROUGE ».

Né sous la Révolution française, c'est de la réunion des couleurs de la ville de Paris (bleu et rouge) et du blanc, couleur de la monarchie, qu'apparurent pour la première fois, d'abord sous forme d'une cocarde, nos trois couleurs réunies. Cette cocarde devint alors un symbole de patriotisme. C'est le 15 février 1794 que la convention nationale décréta que le pavillon national serait désormais formé des trois couleurs nationales disposées en bandes verticales. Plusieurs fois au cours de l'histoire, le drapeau tricolore fut menacé, perdant son bleu et rouge lors du retour de la monarchie de 1814 à 1830, réapparaissant sur les barricades des Trois Glorieuses, les 27, 28 et 29 juillet 1830. Le 25 février 1848, lors de la proclamation de la République, c'est sous l'influence d'Alphonse de Lamartine que les insurgés qui réclamaient un drapeau totalement rouge acceptèrent de conserver les 3 couleurs. Définit en 1958 dans l'article 2 de la Constitution de la Cinquième République, il est aujourd'hui le seul emblème national.

Dépositaires de cet emblème et investis d'une mission tout à fait particulière et hautement honorifique, les Porte-drapeaux, que ce

soit d'un Régiment ou d'une association ont donc un rôle essentiel, rôle d'une haute valeur symbolique d'affirmation de l'identité et des valeurs de la république.

Présents lors de ce 11 novembre, ils étaient cinq devant le Monument et je veux saluer leur disponibilité, leur abnégation, leur courage à rester parfois durant de très longues périodes sous la pluie, le froid ou un soleil implacable. Quelque soit leur âge, c'est toujours avec la même fierté qu'ils portent les drapeaux dont ils ont la charge.



Depuis quelques mois, Esteban Delbas, 12 ans, participe avec le drapeau de l'Amicale, à de nombreuses manifestations locales, départementales voire régionales. Il était à Lugny le 31 août dernier, pour l'anniversaire des Combats de Bazeilles, à Buxy le 16 octobre pour l'inauguration de la stèle à la mémoire des 12 Compagnons de la Libération nés en Saône-et-Loire, le 22 octobre à Péronnas lors d'un hommage aux Porte-drapeaux à l'initiative de la section de l'Ain de l'Association Nationale de l'Ordre Nationale du Mérite. Ils étaient près de 300 ce jour là. A chaque occasion, malgré son jeune âge, il fait preuve d'une grande maturité et d'une belle assurance, faisant l'étonnement et l'admiration des nombreuses personnalités qu'il côtoie. Bien évidemment, je me dois de citer les quatre autres Porte-drapeaux, lesquels, tout comme Esteban font preuve d'une réelle motivation pour assurer cette lourde mais passionnante responsabilité. Il y a Manuel, le papa d'Esteban, Philippe Bagout, époux de Murielle toujours très investie dans le déroulement de nos manifestations, Roland Marc qui représente la FNACA,

et puis Patrick Nuguet pour les sapeurs-pompiers.

Avant eux, il y a eu André Antoinat. Je n'oublierai jamais son émotion à peine voilée lorsqu'il a dû me remettre, rattrapé par l'âge et après une ultime cérémonie, « son » drapeau sur lequel il veillait depuis tant d'années. D'autres ont assuré la relève : dès ses quatorze ans, Olivier Hotelier, parti à présent servir la France sous l'uniforme, puis Jean-Claude Massot qui a quitté le département.

Depuis quelques années, une réelle prise de conscience des symboles que représentent le drapeau et les Porte-drapeaux est apparue. De plus en plus d'établissements scolaires se voient confier la garde de drapeaux d'associations disparues, donnant ainsi une seconde vie à ces drapeaux. Des conventions sont signées entre les municipalités, l'établissement scolaire et le « Souvenir Français ». Un Porte-drapeau est élu et participe aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

Sans nos Porte-drapeaux, mais aussi sans Rantanplan, nos cérémonies ne revêtraient pas l'éclat qu'elles ont actuellement. Ils portent haut les couleurs de notre France et de notre commune.

Je tiens une nouvelle fois à remercier tous les habitants de la commune pour leur présence lors des commémorations, les professeurs des écoles, et les enfants qui auront eux la lourde tâche de ne jamais oublier.

André Riaza

Président de l'union des Anciens Combattants



LES JAUNES ET BLEUS

Amicale des supporters du Rugby Club Haute Bresse (RCHB)

Comme toutes les associations, l'activité des Jaunes et Bleus a été fortement réduite ces derniers mois. La saison sportive stoppée nette par la pandémie pour la deuxième fois consécutive, la vie festive complètement inexistante de part les restrictions sanitaires, le stade du Champ était à nouveau bien calme tout au long du début de l'année 2021.

Il en fallait bien plus pour décourager nos bénévoles !!!!



Dès le mois de juin, lorsque les restrictions se sont assouplies, une vente de plats à emporter a été mise en place et ce fut l'occasion de refaire travailler nos partenaires fournisseurs eux aussi en manque d'activité depuis de longs mois. C'était un nouveau départ, les bénévoles remobilisés ont reconduit toutes les manifestations de la fin d'année....c'est ainsi que le Jaunes et Bleus ont relancé le Challenge Bouvard-Besson, remis en route

l'organisation de la braderie de la Saint François, ressorti les chaudières pour y cuire le boudin.

Parallèlement à cette vie festive, les matchs ont repris pour toutes nos équipes avec l'espoir que la saison puisse aller à son terme.

De nouvelles mesures ont été mises en place pour respecter les contraintes relatives aux rassemblements de personnes, comme le contrôle du pass sanitaire lors de tous les matchs et de toutes nos manifestations et la réorganisation de notre espace buvette pour éviter les attroupements.

Et maintenant il nous reste à espérer que le virus disparaisse et que notre vie sportive et festive d'avant puisse reprendre normalement.

Le président

Didier LETHENET

Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre association vous pouvez venir nous rencontrer lors d'un match au stade du Champ ou me contacter au 06 21 21 30 72



LE DON DU SANG

Nous vous attendons nombreux en 2022

**« Donnez votre Sang »
à la Salle des Fêtes de Pont-de-Vaux
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 :**

- **Lundi 07 février 2022**
- **Lundi 11 avril 2022**
- **Lundi 04 juillet 2022 (14 h 30 à 19 h)**
- **Lundi 19 septembre 2022**
- **Lundi 21 novembre 2022**

L'Ethique pour le don du Sang reste :

- **ANONYMAT**
- **BÉNÉVOLAT**
- **VOLONTARIAT**
- **NON-PROFIT**
- **SÉCURITÉ**
- **HYGIÈNE**
- **QUALITÉ**

Nous vous attendons nombreux, tant pour les Dons du Sang, que votre participation à nos diverses manifestations et votre aide à promouvoir le Don du Sang autour de vous.

Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !

- **Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc...**
- **Chaque don compte : il en faut 10000 par jour !**
- **Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !**
- **Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !**
- **C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !**
- **Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !**
- **C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !**



Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu le :

**Vendredi 4 mars 2022
à 18h**

**Salle bleue de la Mairie à
Pont-de-Vaux**

LA CROIX ROUGE

UNITE LOCALE DU VAL DE SAONE Antenne de Pont de Vaux



Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Avec l'aide des produits fournis par la banque alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées.



Lors de nos permanences du mercredi matin, nous recevons des personnes qui ont besoin de causer et de se sentir aider.

Nous organisons 3 braderies de vêtements et elles ont eu un très gros succès. Les bénévoles trient régulièrement tous les sacs qui nous sont donnés.

La Croix rouge assure aussi, sous l'égide de moniteurs nationaux diplômés, des formations aux premiers secours PSCI. Ces formations sont dispensées soit à Replonges soit à Pont de Vaux. ce qui permet aux personnes voulant se former d'aller à ces formations au plus près de chez eux.

N'hésitez pas à venir renforcer cette équipe de bénévoles : c'est une nécessité pour maintenir et étendre notre action.

La Croix Rouge ne vit que de vos dons : la croix rouge locale lance un appel aux dons, une contribution même modeste sera précieuse et utile. Un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts vous sera délivré à partir d'un don minimum de 5 euros.

Secourisme : pour les formations aux gestes qui sauvent

Contactez Denis Farrant :

Tel 07 60 76 30 88





AIDE AU TRANSPORT des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Sur présentation de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, il se voit remettre :

- une carte de transport nominative, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité
 - un carnet de 15 tickets de transport
- Ces tickets, d'une valeur unitaire de 5€, sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Un moyen de paiement

Après avoir présenté sa carte de transport au conducteur, le bénéficiaire remet un ou plusieurs tickets. Il choisit alors de régler en partie ou entièrement la course effectuée avec ses tickets de transport.

Une utilisation selon les envies

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux...

Les transporteurs conventionnés :

Bâgé-Dommartin / Dommart' Ain Taxi : 07 78 26 78 32
Bâgé-le-Châtel / BR Taxi : 06 99 30 41 42
Feillens / Allo Thomas Taxi : 06 46 13 94 33
Feillens / Taxi Service : 03 85 30 00 87 / 06 18 95 87 03
Manziat / Taxi Pro : 03 85 30 15 94 ou 06 30 21 58 69
Ozan / Mickaël Taxi : 06 25 19 52 10
Pont-de-Vaux / Ambulances-Taxis Pont-de-Vaux :
 03 85 23 86 10
Replonges / Taxi Replonges : 06 43 97 08 52

Ces services fonctionnent sur réservation, dans un délai de 48h à l'avance.



PORTAGE DES REPAS A VOTRE DOMICILE

Le portage de repas, c'est quoi ?

Une livraison de repas complet et équilibré à votre domicile en liaison froide.

Un passage régulier dans la semaine, offrant la possibilité d'échanger et de lutter contre l'isolement et la solitude.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 7€90. Le coût d'une soupe est de 1€.

Comment ça fonctionne ?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le repas du mercredi est livré le mardi ; ceux du week-end le vendredi ; la veille en cas de jour férié.

La livraison s'effectue avec un camion frigorifique et les repas sont conditionnés sous emballage micro-ondable.

Le livreur les remet au bénéficiaire directement ou peut les ranger dans le réfrigérateur avec son accord. Il peut également les déposer dans une glacière sur le perron, si cela est précisé en amont.

Mise en place du service

Inscription auprès de la responsable de secteur.

Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

Renseignements :

Sophie Berry : Tel. 03 85 36 37 60
 sberry@ccbresseetsaone.fr



LA MARPA

La MARPA de la Verchère a fêté ses 10 ans

De nombreuses animations ont été programmées durant une semaine....



L'orchestre de Pont de Vaux



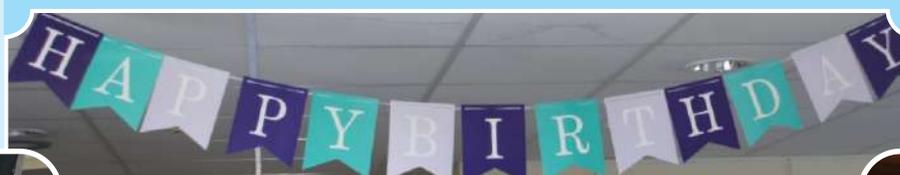
L'atelier Chant



La médiation équidé



Le sport



La musicothérapie



La balade semi-nocturne



Le karaoké

COMITÉ DE JUMELAGE

Comité de jumelage intercommunal de Pont-de-Vaux Jumelage avec Dornhan (Forêt Noire)

Après une longue interruption due à la crise sanitaire, les activités du Comité de Jumelage ont commencé à reprendre cet automne.

Le 3 septembre, nous avons enfin pu tenir notre assemblée générale. A la salle des fêtes de Pont-de-Vaux, ce sont plus de 60 personnes, dont plusieurs élus, qui se sont retrouvées avec plaisir.

Fin septembre, les élèves du cours d'allemand pour adultes ont pu reprendre les cours en présentiel.

Du 8 au 10 octobre, une trentaine de personnes sont allées passer un week-end de randonnée à Dornhan - échange prévu en 2020 mais annulé. Le plaisir de retrouver les familles amies fut grand. Le programme fut intense et varié, principalement le samedi : le parcours de 13 km a emmené les randonneurs au bord de la Glatt, à d'anciennes carrières de tuf, puis sur les ruines d'un château du 13ème siècle. Le soir, le spectacle clownesque et musical de « Gogol&Mäx » a fait rire le nombreux public.

Début novembre, après plus d'un an de pause, le Conseil d'administration s'est à nouveau réuni.

Toutefois, le Comité a décidé de ne pas participer cette année au marché de Noël de Dornhan le 27 novembre, celui-ci pouvant être annulé d'un jour à l'autre. La participation d'une délégation allemande au Concours de Voilles de Pont-de-Vaux est également incertaine.

Quant aux projets pour 2022, ils sont annoncés eux aussi sous réserve :

- repas choucroute le 13 février,
- 27ème anniversaire du jumelage à Pont-de-Vaux pour l'Ascension.



La randonnée à Dornhan

Sous les anciennes fortifications



Des nouveautés à Pont-de-Vaux

à la Maison de l'Eau et de la Nature



Venez découvrir le nouveau jeu de piste interactif Explor Games® et la table tactile haute résolution.

À vos agendas !

► Sorties crépusculaires en kayak

Tout l'été pour prospecter les berges de la Saône sur les traces des castors et à la recherche des oiseaux.

En juillet, tous les jeudis et dimanches, de 19h à 22h.

En août, tous les jeudis et dimanches, de 18h30 à 21h30.

Tarifs : 20€, 10€ pour les - de 10 ans, 1 place gratuite enfant pour les familles de 4 personnes.

► Initiations pêche

Pour les enfants.

Tarif : 5€ avec matériel fourni.

► Atelier artistique

Pour les petits et les grands.

Tarif : 10€

Réservations obligatoires auprès de la Maison de l'Eau et de la Nature



La Maison de l'Eau et de la Nature de Pont-de-Vaux est un lieu idéal pour faire découvrir aux enfants la faune et la flore de notre territoire. L'exposition interactive vous immerge dans ces milieux naturels pleins de secrets, à travers quatre sites naturels remarquables, labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le département de l'Ain et reconnus à l'échelle européenne : les Dunes des Charmes de Sermoyer, la Lande tourbeuse des Oignons à Boz, l'île de la Motte, au niveau de Saint-Bénigne, et les prairies inondables du Val de Saône.

Une exposition interactive, mais surtout innovante

Organisée en parcours, avec bornes et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive pour petits et grands. Elle accueille d'ailleurs une nouvelle table tactile, haute résolution, avec plus de 40 points de touche, création locale made in Kineti Technologies.

Accessible dès 3 ans et aux personnes à mobilité réduite.

Salle climatisée ; durée de la visite : 1h30

Tarif : 3€ ; gratuit - de 16 ans.

Ouverture au public individuel :

Mai à octobre : mercredi et samedi 14h à 8h

Vacances d'hiver, printemps et automne (zone A) : mardi au samedi 14h à 18h

Juillet et août : mardi au dimanche 14h à 18h

Un jeu de piste interactif "Nature" relooké !

Explor Games®, un nouveau parcours d'aventure scénarisé, vous est proposé autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux. Des énigmes sur le thème des arbres vous plongent dans un univers graphique inédit. Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, les joueurs, transformés en aventuriers, auront pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands Arbres, éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. Explor Games® est une marque déposée par Atelier Nature, également locale, basée à Verzé, à 13 km de Mâcon.

Durée du jeu de piste : environ 1h30/2h.

À partir de 6 ans. Tarif : 6€ la tablette (pour 4 personnes).

Balade "Au fil de l'eau"

Enfin, la Maison de l'Eau et de la Nature propose une balade interactive "Au fil de l'eau", accompagnée d'un visioguide, pour découvrir les richesses locales à pied ou en vélo.

Durée du parcours de 5,5 km : environ 2h à pied, parcours de 9 km : de 3h à 4h à pied.

À partir de 8 ans - Tarif : 5€ (visioguide pour 4 personnes).



Maison de l'Eau et de la Nature

© 03 85 33 03 34

Route de Fleurville · Pont-de-Vaux

www.maison-eau-nature.com



maison-eau-nature01

NATURA 2000

Les prairies inondables du Val de Saône constituent une vaste zone humide et un véritable corridor écologique où vivent et se déplacent tout un ensemble d'espèces patrimoniales typiques de ces milieux. Reconnues comme un haut lieu de biodiversité, elles sont à ce titre protégées à travers différents dispositifs et ont notamment été intégrées au réseau européen Natura 2000.

Cette grande vallée alluviale est constituée d'une mosaïque d'habitats dont certains sont en voie de raréfaction sur le territoire national. Cependant, il est à noter que sur les communes de Sermoyer, Arbigny et Saint-Bénigne, les prairies ont été bien préservées.

Vous pourrez y observer une flore particulière, adaptée aux crues : la Fritillaire pintade, très reconnaissable avec sa clochette violette à damiers blancs, la Gratiolle officinale, la Stellaire des marais, l'Œnanthe fistuleuse, etc...



Site majeur de reproduction des oiseaux prairiaux au niveau national, les prairies accueillent également tout un cortège d'oiseaux protégés nichant à même le sol (Tariet des prés, la Bergeronnette printanière, le Bruant proyer, etc...), avec des densités locales parmi les plus élevées de France.



A titre d'exemple, près de la moitié de la population française de Courlis cendré niche dans les prairies de fauche du Val de Saône où les conditions sont réunies pour mener à bien leur reproduction. En effet, grâce à la mise en place de nombreux contrats de fauche tardive par les exploitants agricoles volontaires avec l'EPTB Saône et Doubs, les jeunes oiseaux ont le temps de prendre leur envol avant la fauche.

Munis de jumelles ou d'une longue-vue, vous pourrez ainsi contempler toutes ces espèces, souvent perchées au sommet des grandes herbes ou sur les clôtures. Quant aux discrets Râle des genêts et Caille des blés, vous ne les verrez pas mais vous aurez peut-être la chance de les entendre chanter au crépuscule.

Afin de préserver ce joyau de biodiversité, pour lequel nous avons une forte responsabilité en terme de protection, il est indispensable de respecter la quiétude des oiseaux et de ne pas les déranger de février à juillet au risque de compromettre leur reproduction (abandon du nid ou des jeunes). Pour cela, il vous est demandé de ne pas pénétrer dans les prairies (encore moins avec votre chien !). Les agriculteurs vous seront reconnaissants en n'abimant pas les parcelles, ni le fourrage par la même occasion !

Pour rappel, il est bien évidemment interdit de circuler sur les prairies en véhicule motorisé et ce, quelle que soit la période de l'année.



CALENDRIER DES FÊTES

PREMIER TRIMESTRE 2022

JANVIER	Jeudi 6	Assemblée générale/tirage des rois : La Rando
	Dimanche 9	Voeux du Maire
	Samedi 15	« Allez on joue : La cantine
	Samedi 22	Plat à emporter : Les conscrits
	Dimanche 30	Assemblée Générale : Amicale des Sapeurs-Pompiers. Repas
FEVRIER	Mercredi 9	Repas des aînés de St BEAAL
	Samedi 12	Vente de plats à emporter : Sou des écoles
	Dimanche 13	Matefaims des Sous-Conscrits
	Mercredi 23	Vin chaud : St BEAAL
	Vendredi 25	Loto des Chasseurs
MARS	Vendredi 4	Vente Bugnes / Chouquettes : Sou des écoles
	Jeudi 10	Assemblée Générale : GROUPAMA
	Samedi 12	Banquet des Conscrits
	Dimanche 13	Matefaims des Sous-conscrits
	Samedi 19 mars	Commémoration 60ème anniversaire du cessez-le-feu
	Dimanche 20	Spectacle : St BEAAL
	Samedi 26	Repas de la Chasse
	Dimanche 27	Petit Marché de la Cantine (préau de l'école)
AVRIL	Samedi 16	Vente de Tartes : Ran Tan Plan
	Dimanche 17	Concert : Ran Tan Plan
	Dimanche 22	Brocante : St BEAAL
MAI	Dimanche 8	Tournoi de Rugby : Jaunes et Bleus
		Commémoration du 8 mai 1945
	Mercredi 18	Concours de Pétanques interne : St BEAAL
	Jeudi 19	Troc de plantes : St BEAAL
JUN	Vendredi 17	Fête de la Musique : RAN TAN PLAN (quartier Montrin Le Carruge)
	Dimanche 19	Vente de plats à emporter : Jaunes et Bleus
	Mercredi 22	Apéritif St BEAAL
	Vendredi 24	Fête de l'école : Sou des écoles

CALENDRIER DES FÊTES

DEUXIÈME TRIMESTRE 2022

AOÛT	Lundi 15	Concours de pétanque : Jaunes et Bleus
SEPTEMBRE	Samedi 3	Portes ouvertes : St BEAAL
	Dimanche 4	Challenge Besson-Bouvard : RCHB
	Jeudi 8	Assemblée Générale : St BEAAL
	Vendredi 23	Assemblées Générales : Associations de l'école
OCTOBRE	Dimanche 16	Vente de Plats à emporter au stade : Jaunes et Bleus
	Samedi 22	Repas du CCAS
NOVEMBRE	Dimanche 6	Vente de plats à emporter. (andouillettes et saucisses) C.P.I Amicale des Sapeurs-Pompiers
	Vendredi 11	Commémoration de l'Armistice. Repas communal
	Samedi 19	Beaujolais Nouveau : St BEAAL
	Dimanche 20	Bourse aux Jouets et Plats à emporter : Sou des écoles
DECEMBRE	Vendredi 2	Concours de Belote : St BEAAL
	Samedi 3	Vente de Sapins et Vin Chaud : Sou des écoles
		Vente de Plats à emporter : Amicale des Joueurs de Rugby
	Vendredi 9	Fête de Noël : Sou des écoles
	Dimanche 18	Vente andouillettes et saucisson chaud au stade Jaunes et Bleus

Les manifestations se tiendront sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire



LES CONSCRITS DES CLASSES EN 1



« Nouvelle année, nouvelle identité »

La première page de couverture
et son nouveau logo symbolisent
l'image à la fois moderne et rurale
de Saint-Bénigne

Commune de Saint-Bénigne

Bulletin municipal
Année 2022